

Guide d'évaluation des risques



Imprimerie



Ce guide a été réalisé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et les Services de Santé au Travail de la région des Pays de la Loire.

Il comprend :

- les principes de l'évaluation des risques,*
- une méthode simple d'évaluation,*
- la liste des unités de travail les plus fréquentes dans votre activité,*
- un exemple de « grille » d'évaluation pour une unité de travail,*
- quelques exemples de dangers et de mesures de prévention,*
- une grille d'évaluation vierge à photocopier pour vous permettre de rédiger votre « document unique ».*

PRINCIPES

Le décret du 5 novembre 2001 impose aux entreprises de réaliser l'évaluation des risques professionnels et de la formaliser dans un document unique (support papier ou informatique).

Il ne s'agit que d'une étape dans un processus global précisé par la loi du 31 décembre 1991.

Quelle que soit la méthode employée par l'entreprise pour évaluer ses risques professionnels, la clé du succès passe par le respect de quelques principes de base.

L'évaluation n'est pas une fin en soi

L'évaluation des risques professionnels sert à planifier des actions de prévention dans l'entreprise, en tenant compte des priorités.

La maîtrise de l'évaluation appartient à l'entreprise

Même si vous avez recours à des conseils extérieurs, les décisions finales et les mesures à prendre pour maîtriser vos risques vous appartiennent.

L'évaluation des risques est une démarche collective

Les salariés eux-mêmes sont souvent les mieux placés pour connaître les situations dangereuses. Il est donc nécessaire de les associer à la démarche pour mieux prendre en compte la réalité du travail.

L'évaluation n'est pas une démarche éphémère

L'évaluation doit être continue dans l'entreprise et faire l'objet de mises à jour annuelles ou à l'occasion de modification de la production, d'agrandissement des locaux, ...

Vocabulaire

Dommmage :

Lésion ou atteinte à la santé

Danger :

Cause capable de provoquer un dommage

Situation dangereuse :

Salarié en présence d'un danger

Risque :

Combinaison de la gravité des dommages potentiels et de la fréquence d'exposition des salariés à un danger

MÉTHODE



Faire l'inventaire

des unités de travail dans l'entreprise (postes, familles de postes, métiers ou lieux de travail...).

Identifier

les situations dangereuses liées à chaque unité de travail.

Estimer

pour chaque situation dangereuse :

La gravité des dommages potentiels

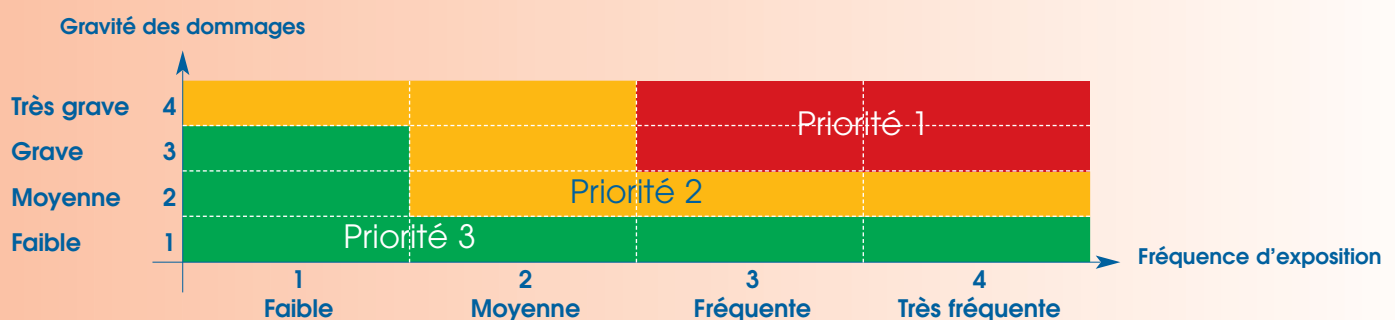
- | | |
|---------------|--|
| 1. Faible | Accident ou maladie sans arrêt de travail |
| 2. Moyenne | Accident ou maladie avec arrêt de travail |
| 3. Grave | Accident ou maladie avec incapacité permanente partielle |
| 4. Très grave | Accident ou maladie mortel |

La fréquence d'exposition des salariés aux dangers

- | | |
|-------------------|---|
| 1. Faible | Exposition de l'ordre de une fois par an |
| 2. Moyenne | Exposition de l'ordre de une fois par mois |
| 3. Fréquente | Exposition de l'ordre de une fois par semaine |
| 4. Très fréquente | Exposition quotidienne ou permanente |

Hiérarchiser

les risques pour déterminer les priorités du plan d'actions :



Remarques

Pour démarrer votre réflexion, vous pouvez examiner les maladies, accidents et incidents survenus dans votre entreprise. Les échelles de gravité et de fréquence sont données à titre indicatif et peuvent être adaptées en fonction de l'activité et de la taille de l'entreprise. À titre d'exemple, une grille d'évaluation renseignée est proposée. Vous pouvez vous inspirer de cet exemple pour rédiger votre document unique.

UNITÉS DE TRAVAIL

ET PRINCIPAUX RISQUES

Liste des unités de travail

- 1 *La conception (trois techniques)*
 - *photocomposition*
 - *CTF (Computer To Film)*
 - *CTP (Computer To Plate)*
- 2 *Impression*
 - *machine offset (deux à huit couleurs)*
- 3 *Façonnage*
 - *massicot*
 - *platine de découpe*
 - *plieuse*
 - *agrafeuse*
 - *assembleuse*
 - *machine typo*
- 4 *Conditionnement*
 - *paqueteuse et filmeuse*
- 5 *Gestion des matières premières*

Liste des principaux risques

<i>Risque lié à la manutention manuelle</i>	<i>page 6</i>
<i>Risque toxique</i>	<i>page 6 et 7</i>
<i>Risque lié aux machines</i>	<i>page 8</i>
<i>Risque lié au bruit</i>	<i>page 9</i>
<i>Risque de chute de plain pied</i>	<i>page 9</i>
<i>Risque lié à la manutention mécanisée</i>	<i>page 10</i>
<i>Risque lié aux effondrements et aux chutes d'objets</i>	<i>page 10</i>
<i>Risque lié à l'électricité</i>	<i>page 11</i>
<i>Risque incendie explosion</i>	<i>page 11</i>
<i>Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure</i>	<i>page 12</i>
<i>Risque lié à l'organisation du travail</i>	<i>page 12</i>
<i>Risque lié aux rayonnements</i>	<i>page 13</i>
<i>Risque lié aux ambiances lumineuses et aux écrans</i>	<i>page 13</i>

GRILLE D'ÉVALUATION



Unité de travail :

Imprimerie offset

Date :

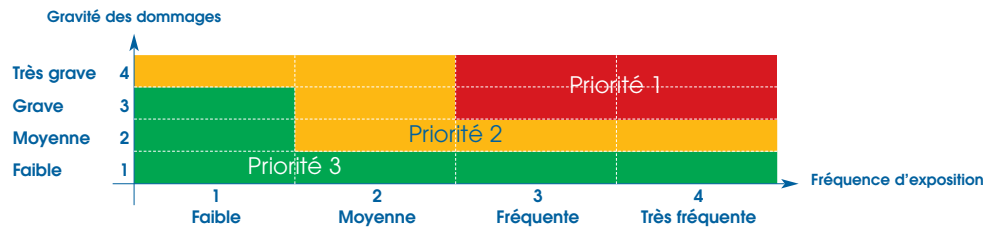
16/12/05

Rédacteurs :

P. DUPONT

Nbre de salariés :

2



Situations dangereuses	Dommages éventuels	Risques		Niveaux priorité	Mesures de prévention	
		Gravité	Fréqu.		existantes	à proposer
Nettoyage des rouleaux mouilleurs sur machine offset.	Écrasement des doigts dans point rentrant constitué par les rouleaux.	3	3	1	Carter asservi. Commande de marche en vitesse lente avec appui maintenu.	Mise en place d'humecteurs et de poubelles fermées pour les chiffons.
	Maladies liées à l'inhalation de solvants.	2	3	2		



EXEMPLE

Le RISQUE

lié à la manutention manuelle

C'est un risque de blessure et dans certaines conditions, de maladie professionnelle consécutives à des efforts physiques, des écrasements, des chocs, des gestes répétitifs, des mauvaises postures.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Manutention de charges lourdes lors de l'alimentation et du déchargement des machines et lors du conditionnement des produits finis
- ✗ Manutentions effectuées de façon répétitive lors des opérations de façonnage
- ✗ Mauvaises postures lors du nettoyage des rouleaux des machines, lors de la maintenance et lors des changements de plaques
- ✗ Plaques difficiles à manutentionner avec arêtes vives

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Organiser les postes de travail pour diminuer les manutentions
- ✓ Aide à la manutention : tables élévatrices, taqueuses, transpalettes
- ✓ Tables de stockages intermédiaires adaptées et à bonne hauteur
- ✓ Diminuer les distances et les différences de hauteurs de prise et de pose
- ✓ Respecter des temps de pause et favoriser la polyvalence
- ✓ Formation des opérateurs aux gestes et postures
- ✓ Bon ébarbage des plaques et port de gants si nécessaire

Le RISQUE

toxique

C'est un risque d'intoxication, d'allergie, de brûlure par inhalation, ingestion ou contact cutané de produits mis en œuvre ou émis sous forme de gaz, de particules solides ou liquides. Il peut en résulter des maladies professionnelles.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Stockage des produits chimiques

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Installer des rétentions pour le stockage des produit
- ✓ Installer des ventilations hautes et basses
- ✓ Établir la liste des produits utilisés
- ✓ Demander aux fournisseurs des Fiches de Données de Sécurité (Fds) récentes

dangers et/ou situations dangereuses

- x Utilisation des révélateurs développeurs et fixateurs films et plaques (*hydroquinone, soude caustique, solution d'ammoniaque, ...*) lors des remplissages
- x Nettoyage des machines et des plaques avec des solvants

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Identifier dans la Fds à la rubrique n° 15 (*information réglementaire*) les « phrases de risque » décrivant les risques liés au produit
- ✓ Rechercher pour chaque produit les consommations annuelles
Remarque : les informations mentionnées aux points précédents peuvent être regroupées dans un tableau de synthèse. Ainsi, avec l'aide du médecin du travail, le chef d'entreprise pourra hiérarchiser les produits en fonction de leur toxicité
- ✓ Remplacer en priorité les produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques correspondant aux phrases de risque R45, R46, R49 R60 et R61 par des produits moins dangereux (*exemple : trichloréthylène*)
- ✓ Limiter les manipulations et l'exposition :
 - limiter les quantités au poste à la quantité journalière,
 - aspirer à la source, ventiler les locaux,
 - mettre les chiffons imprégnés de solvants dans des poubelles fermées.
- ✓ Faire porter les protections individuelles adaptées (*gants, lunettes, masques...*) notamment lors des opérations de nettoyage
- ✓ Reproduire les étiquettes en cas de reconditionnement des produits dans des contenants plus petits
- ✓ Installer un rince-œil en cas de projection
- ✓ Ne pas boire, ni manger, ni fumer sur les postes de travail

C'est un risque de blessure (coupure, écrasement...) par l'action mécanique d'une machine, d'un outil portatif ou à main.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Accès à des points rentrants au niveau des rouleaux mouilleurs, encreurs, blanchets et porte-plaque lors des opérations de nettoyage, de réglage et de maintenance
- ✗ Accès à des organes mobiles non protégés sur les plieuses, assembleuses et paqueteuses
- ✗ Introduction des mains sous le presseur du massicot
- ✗ Coupure lors du changement de lame du massicot, de l'utilisation des cutters, de la manutention des plaques, du papier et des platines de découpe
- ✗ Utilisation des presses à platine (type porte-feuilles)

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Protéger l'accès aux rouleaux (*points rentrants*) par des protecteurs asservis ou des barres de protection rigides
- ✓ Les protecteurs ouverts doivent autoriser uniquement la marche par à coups ou à vitesse lente (*notamment pour les opérations de nettoyage et réglage*)
- ✓ Effectuer le contrôle trimestriel des massicots et des presses type porte-feuilles
- ✓ Mettre en place des fiches de poste (*changement de lame du massicot, ...*)
- ✓ Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des dispositifs de protection
- ✓ Améliorer les éclairages dans les zones d'intervention (*groupes d'impression*)

Le RISQUE lié au bruit

C'est un risque consécutif à l'exposition à une ambiance sonore élevée pouvant aboutir à un déficit auditif irréversible et générant des troubles pour la santé (mémoire, fatigue, ...).

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Exposition sonore continue supérieure à 80 dB(A) ou bruits impulsionnels supérieurs à 135 dB(A) pouvant entraîner surdité et fatigue
 - gêne dans la communication (*verbale, téléphonique...*),
 - signaux d'alarme masqués par le bruit ambiant.

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Supprimer les sources de bruit en assurant la maintenance préventive des équipements
- ✓ Installer des protections (*encoffrement des compresseurs, parois antibruit, traitement phonique des ateliers...*)
- ✓ Veiller au port permanent des équipements de protection individuelle (*bouchons d'oreille moulés...*)

Le RISQUE de chute de plain pied

C'est un risque de blessure causée par la chute de plain pied d'une personne. La blessure peut résulter de la chute elle même ou du heurt d'une partie de machine ou de mobilier.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Accès aux groupes d'impression couleurs
- ✗ Sol glissant, inégaux, défectueux
- ✗ Passages étroits et encombrés
- ✗ Lieux mal éclairés
- ✗ Utilisation d'équipement inadapté pour atteindre du matériel en hauteur
- ✗ Câbles électriques et tuyaux d'air disposés à même le sol

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Les marches pieds doivent être antidérapants et la hauteur des marches ne doit pas excéder 17 cm
- ✓ Entretien des sols
- ✓ Ne pas encombrer les allées de circulation et prévoir des zones de stockage
- ✓ Améliorer les éclairages dans des endroits sombres
- ✓ Utiliser des escabeaux, des plates-formes individuelles roulantes (PIR), des nacelles

Cette fiche concerne toute manutention à l'exclusion des manutentions manuelles. Le risque peut être lié à la circulation ou au fonctionnement de l'engin, à la charge manutentionnée et à l'environnement.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Absence d'entretien des chariots élévateurs
- ✗ Absence de formation des conducteurs (*méconnaissance des règles de sécurité et de la capacité du chariot...*)

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Faire vérifier les chariots tous les 6 mois par un organisme agréé
- ✓ Réaliser les travaux demandés
- ✓ Délivrer aux caristes une autorisation de conduite après s'être assuré de leur aptitude médicale et de leur formation (*avec attestation du formateur*)
- ✓ Veiller au port de la ceinture de sécurité sur les chariots ou prendre des mesures compensatoires telles que la limitation de vitesse
- ✓ Mettre en place une procédure afin de contrôler le départ des camions en fin de chargement
- ✓ Veiller au port de chaussures de sécurité

C'est un risque de blessure qui résulte de la chute d'objets provenant de stockage, d'un étage supérieur ou de l'effondrement de matériaux.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Stockage à proximité des postes de travail
- ✗ Bobineaux de papier stockés en hauteur

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Limiter la hauteur de stockage des bobines à 3 niveaux
- ✓ Interdire le stockage des bobineaux en hauteur

C'est un risque de brûlure ou d'électrisation consécutive à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Conducteur nu sous tension accessible (*armoires électriques ouvertes, câbles détériorés*) ...
- ✗ Défaut de mise à la terre
- ✗ Non-habilitation du personnel intervenant

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Faire vérifier annuellement les installations électriques (*thermographie infrarouge si possible*) par un organisme de contrôle
- ✓ Réaliser les travaux demandés
- ✓ Habilitier le personnel intervenant sur les installations électriques
- ✓ Fermer à clé les armoires électriques

C'est un risque grave de brûlure ou de blessure de personnes consécutives à un incendie ou à une explosion.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Présence de produits inflammables (*solvants...*)
- ✗ Mélange de produits incompatibles ou stockage non différenciés
- ✗ Présence de sources de flammes ou étincelles (*soudure, meulage, étincelles électriques*)

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Stocker les produits dangereux à l'extérieur de la zone de production et en tenant compte de la compatibilité des produits
- ✓ Indiquer les interdictions de fumer
- ✓ Éliminer l'électricité statique par une mise à la terre
- ✓ Choisir les équipements en fonction de la définition des zones où des explosions peuvent se produire en activité normale ou de façon accidentelle (*solvants...*)
- ✓ Faire vérifier annuellement les extincteurs et veiller à leur accessibilité
- ✓ Mettre en place un plan de prévention incendie (*organisation, évacuation, manipulation extincteur*)
- ✓ Rédiger le permis de feu lors des opérations de maintenance

lié à l'intervention d'une entreprise extérieure

C'est un risque d'accident lié à l'intervention d'une entreprise extérieure (EE) dans une entreprise utilisatrice (EU) : coactivité et méconnaissance des risques liés à l'activité de l'autre entreprise.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Entretien, service après vente
- ✗ Nettoyage des locaux
- ✗ Installation de nouveaux équipements
- ✗ Intervention sur toitures fragiles, (fibrociment, plaques translucides...)

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Effectuer une inspection commune avant le début des travaux
- ✓ Communiquer à l'entreprise extérieure les risques liés à l'activité de l'entreprise utilisatrice
- ✓ Établir un plan de prévention spécifique
- ✓ Rédiger les permis de feu, les autorisations d'accès en toiture

lié à l'organisation du travail

C'est un risque de retentissement de l'organisation du travail sur l'état physique et mental du salarié.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Travail en urgence, plannings connus tardivement
- ✗ Travail en flux tendu
- ✗ Manque de moyens de communication
- ✗ Présence de travailleurs isolés
- ✗ Recours à des intérimaires
- ✗ Formation des salariés non assurée
- ✗ Travail de nuit, en équipe

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Mettre en place des fiches de postes
- ✓ Former les nouveaux arrivants
- ✓ Mettre des moyens de communication (panneaux d'affichage, réunions d'informations)
- ✓ Mettre en place des moyens de protection pour les travailleurs isolés (procédures)
- ✓ Former des sauveteurs secouristes du travail

Le RISQUE

lié aux rayonnements

C'est un risque de destruction tissulaire locale ou généralisée et/ou d'effets irréversibles sur la santé. Le risque est fonction de la dose absorbée.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Exposition aux rayonnements UV
 - risque cutané aigu,
 - risque oculaire,
 - cancer.

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Protection des UV par écrans et rideaux pour la photocomposition
- ✓ Extraction de l'ozone

Le RISQUE

lié aux ambiances lumineuses et aux écrans

C'est un risque d'inconfort ou d'accident consécutif à un éclairage inadapté ou à des écrans mal positionnés.

dangers et/ou situations dangereuses


- ✗ Éclairage insuffisant ou excessif
- ✗ Éclairage éblouissant (*lampes nues, rayonnement du soleil*)
- ✗ Absence de lumière du jour aux postes de travail
- ✗ Contrastes des niveaux d'éclairage
- ✗ Reflets et scintillement des écrans
- ✗ Mauvais positionnement des écrans en fonction des sources lumineuses

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Adapter le niveau d'éclairage à la tâche
- ✓ Installer des stores à lamelles
- ✓ Installer des luminaires équipés de grilles de défilement
- ✓ Privilégier l'éclairage naturel
- ✓ Choisir des lampes à basse luminance
- ✓ Assurer la maintenance des lampes
- ✓ Dissocier l'éclairage par zone de travail
- ✓ Interrompre le travail sur écran par des pauses

CRAM DES PAYS DE LA LOIRE
2, place de Bretagne
44932 Nantes cedex 9
www.cram-pl.fr

 Téléphone 02 51 72 84 00
Télécopie 02 51 82 31 62